



Accueil Collectif de Mineurs

Inscriptions du 14 au 23 janvier 2026



Du 16 au 27 février 2026
Les Provinois font du ski



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Nord





Les Provinois font du ski

À ce jour, nous organisons les ACM en faveur des Provinois et de l'ensemble des enfants des écoles de Provin.

(Dans la limite des places disponibles)

Les inscriptions se font :

- À la semaine avec ou sans cantine. Un repas vous sera cependant comptabilisé lors de la journée d'activités exceptionnelles prévue une fois par semaine.

Pensez à fournir les ordonnances si votre enfant est sous traitement. Veuillez nous signaler si votre enfant bénéficie d'un PAI. Et si oui, nous fournir la photocopie de celui-ci.

- En mairie auprès du service jeunesse
- Par téléphone ou par e-mail

Par téléphone au : 03.20.86.48.04

Ou par e-mail (service.jeunesse@ville-provin.fr) en précisant le nombre d'enfants, leur nom, prénoms, date de naissance et le nombre de semaines avec ou sans repas ainsi que les plages de garderie souhaitées.

Pour les enfants n'ayant pas fréquenté les ACM depuis Juillet 2025, il est nécessaire de retirer un dossier et de le compléter pour toute inscription, les attestations de votre quotient familial (CAF ou MSA) et de votre assurance (responsabilité civile) vous seront demandées.

Où sont situés les ACM ?

- Pour les enfants ayant moins de 6 ans : **Magicentre et École Petit Quinquin**
- Pour les enfants ayant 6 ans et plus : **École Marie-Curie**

Quels sont les horaires d'accueil ?

Les ACM sont ouverts de 09h00 à 17h00

Une garderie est assurée de 07h00 à 09h00 et de 17h00 à 19h00 au **Magicentre**



Prêt pour l'Aventure ?

Dates d'inscriptions :

Du 14 au 23 janvier 2026